

## *Le château de Kergroadès*

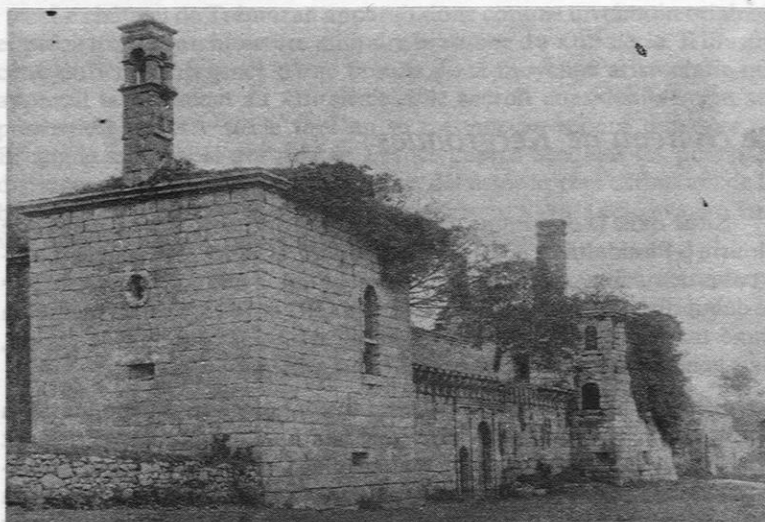
Situé dans la commune de Brélès, ancienne trêve de la paroisse de Plourin [-Ploudalmézeau], le château de Kergroadès est l'une des nombreuses demeures seigneuriales fortifiées dont le Léon se couvrit du XV<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Construit entre 1602 et 1613, c'est en réalité un grand manoir dont le caractère défensif n'est pas rare dans la région, mais généralement dans des édifices plus anciens.

Bien que les troubles de la Ligue fussent terminés à l'époque de la construction, la sécurité des campagnes était encore incertaine et risquait à tout moment de s'évanouir en un temps où la noblesse était particulièrement turbulente : cela explique la prudence du constructeur qui a voulu se prémunir contre un coup de main éventuel, et interdit de taxer d'archaïque, comme l'ont fait certains historiens, l'architecture du château. De fait, François III de Kergroadès, qui fit édifier ce manoir fortifié, avait été un partisan du roi Henri IV, et il pouvait craindre des réactions de ligueurs attardés ou nostalgiques : quelques années auparavant, le tombeau de ses ancêtres avait été détruit, semble-t-il, par des ligueurs, dans l'église de Plourin (1).

Le château de François III remplace-t-il une construction plus ancienne ? Un document de 1514 — une enquête judiciaire à la suite de l'assassinat de Tanguy Bohic, sieur de Kerléan — mentionne un « manoir de Kergroadès » qui se trouvait, sans doute, à proximité, vers l'est de l'édifice actuel, mais il n'en subsiste aucune trace. Quoi qu'il en soit, l'implantation de la famille de Kergroadès sur cette terre est attestée depuis le XIV<sup>e</sup> siècle : plusieurs généalogies (notamment celle que dressa en 1629 Guy Autret de Missirien) citent un Hamon de Kergroadès qui « vivait l'an mil trois cens et suivantz » ; son petit-fils, Robert II (mort en 1395), a son gisant à Plourin ; son arrière-petite-fille, Azénor, à l'extrême

---

(1) Le gisant de Robert II de Kergroadès et de son épouse Benoue (Benoîte), retourné comme une simple dalle dans l'église, fut retrouvé en 1854, puis placé en 1893 dans le cimetière et, en 1905, au pied de la croix de mission, où il est toujours (H. PÉRENNÈS, *Plourin-Ploudalmézeau et Brélès. Monographie des deux paroisses*, Saint-Brieuc, 1948, p. 36-41).



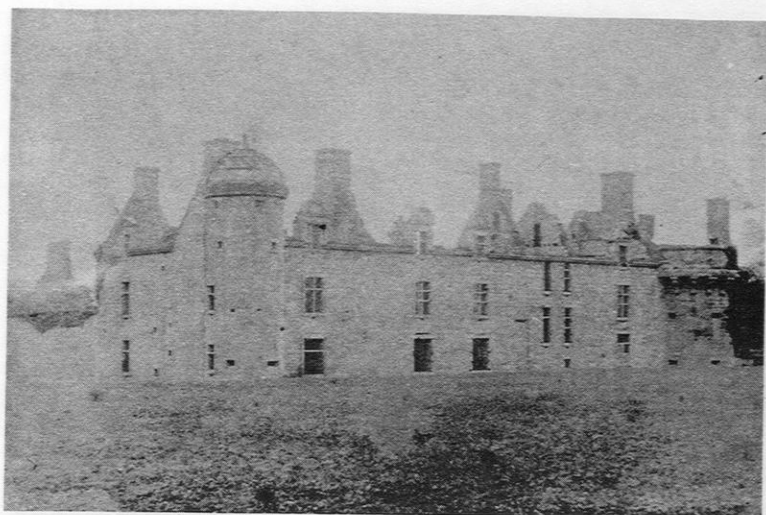
*Vue extérieure prise du sud-ouest, 1887.*

*Au premier plan, le pavillon de la chapelle. Au-delà du pavillon de droite, un bâtiment des dépendances qui aurait pu abriter une verrerie, dont l'existence est attestée en 1726 (Arch. dép. Finistère, B 4540).*

fin du même siècle, est l'héroïne malheureuse d'un chant du *Barzaz-Breiz* (2).

François III, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, était, lui, un seigneur d'importance pour se permettre de construire, dans un pays sortant de la guerre civile, une demeure de cette envergure. Il est vrai qu'il disposait d'une confortable fortune : une politique judicieuse de mariages intéressants, menée depuis plusieurs générations, avait apporté aux Kergroadès des seigneuries dont les revenus étaient considérables. Autret de Missirien précise qu'« outre l'honneur que sa vertu et son mérite lui ont acquis, il a adjouté grands biens et pris plusieurs bonnes maisons dans sa partie par

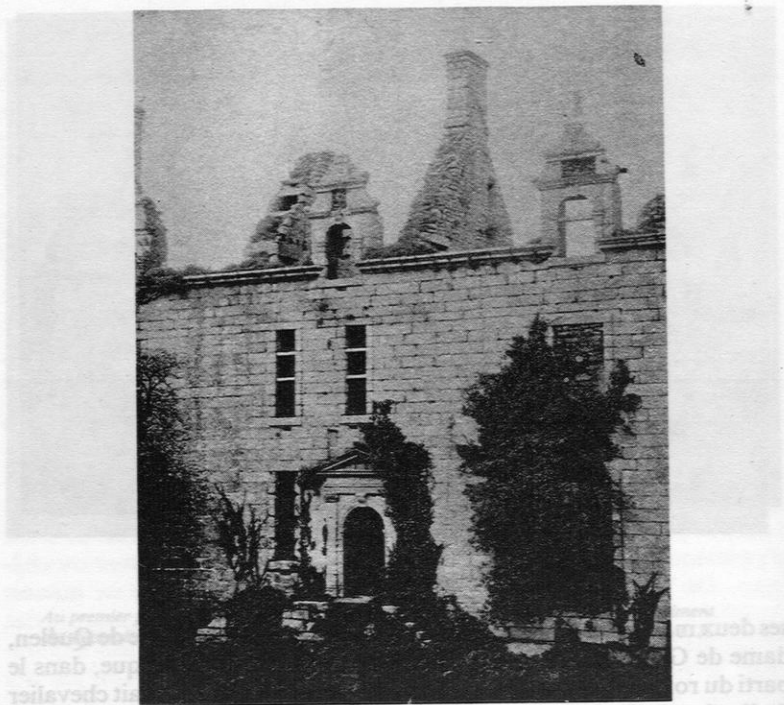
(2) Qu'Azénor de Kergroadès ait vécu à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, et qu'elle ait été mariée à Yvon, seigneur de Kermorvan, cela est attesté par les titres de la généalogie de 1629. Que le chant d'Azénor la Pâle se rapporte à ces deux personnages est plus que douteux : les versions originales de ce chant — en « dialecte de Cornouaille » — mettent en scène, soit à Melrand, soit à Landévant (dans le Morbihan actuel), une jeune fille nommée Rennig (ou Reneaig, ou Reneadig) et un certain Ivonik Selin (ou Selar, ou Salaru), de Kermorvan. C'est La Villemarqué qui a fait de ce dernier un seigneur de Kermorvan et a transformé Rennig en Azénor de Kergroadès... (Cf. D. LAURENT, *Aux sources du Barzaz-Breiz. La mémoire d'un peuple*, Ar Men, 1989, p. 44 et 89-91).



*Vue extérieure prise du nord-est, 1887.*

ses deux mariages » (avec Claude de Kerlech, puis avec Gillette de Quélen, dame de Guernisac en Taulé). En outre, sa conduite politique, dans le parti du roi, lui valut certaines récompenses : en 1598, il fut fait chevalier de l'ordre du Roi et, quelques années plus tard, l'un de ses fils, René, devint « nourry page de la chambre du roi Louis XIII ».

C'est dans ces conditions qu'il éleva son nouveau château. On ne saurait dire que, dans les constructions de l'époque, celle-ci brille par son originalité : un plan carré, des tours en saillie sur les quatre angles, autour d'une cour fermée ; une entrée principale constituée d'un mur de protection à deux portes en plein cintre, l'une piétonne, l'autre cochère, encadrées de pilastres ioniques et surmontées d'un parapet à mâchicoulis (dont seules subsistent aujourd'hui les consoles), orné à l'intérieur de hautes arcades formant galerie couverte et reliant deux pavillons carrés (percés de meurtrières pour la défense de l'entrée), celui du sud-ouest renfermant la chapelle couronnée d'un clocheton ; dans la cour, un puits à quatre colonnes supportant une coupole hémisphérique. Le logis principal, auquel on accède par un escalier et une porte classique couronnée d'un fronton triangulaire, percé de grandes fenêtres et surmonté de lucarnes à fronton ouvragé, présente une façade d'aspect sévère : il est encadré de deux ailes en retour constituant écuries et dépendances, et flanqué sur l'arrière de deux tours cylindriques de diamètre inégal : celle du nord-est est coiffée d'un dôme en pierre, celle du nord-ouest d'une

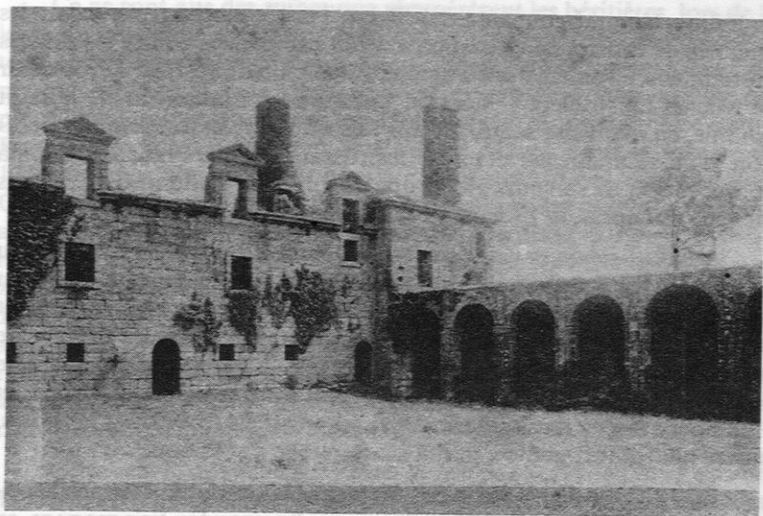


*La partie centrale du corps principal de logis, 1887.*

*Au centre, le pavillon sur lequel s'appuient, à gauche, l'aile orientale des communs, à droite, le portique d'entrée.*

plate-forme bordée d'un parapet à mâchicoulis ; toutes deux sont percées de meurtrières assurant le flanquement des murs extérieurs.

L'ensemble évoque évidemment Kerjean, dont la construction ne fut achevée qu'une bonne décennie avant que fût posée la première pierre de Kergoadès : même disposition quadrangulaire autour de la cour, même portique à arcades en plein cintre et galerie, même encadrement des fenêtres, mêmes baies étroites, à deux meneaux horizontaux et meurtrière sous l'appui... Il y a pourtant, il est vrai, des différences notables, dans le plan d'abord (il n'existe pas ici d'enceinte extérieure bastionnée — même s'il y a eu des fossés aujourd'hui comblés —, pas non plus de grand pavillon d'angle intérieur), dans la décoration aussi, beaucoup plus recherchée à Kerjean, alors qu'ici le dépouillement est extrême. Mais, de toute évidence, l'architecte de Kergoadès — comme



*L'angle sud-est de la cour, 1887.*

*Au centre, le pavillon sur lequel s'appuient, à gauche, l'aile orientale des communs, à droite, le portique d'entrée.*

celui de Kerjean — connaissait les œuvres des grands théoriciens du XVI<sup>e</sup> siècle, et notamment le *Livre d'architecture auquel sont contenus diverses ordonnances de plans et élévations pour seigneurs, gentilshommes et autres qui voudront bastir aux champs* que publia en 1559 Jacques Androuet du Cerceau : l'édition de 1582 propose un plan et une élévation qui ont pu servir de base à la construction de Kergroadès, à ceci près qu'Androuet du Cerceau n'envisageait aucun système défensif : c'est en particulier sur ce point que les projets du grand architecte ont été modifiés.

Ainsi édifiée, cette belle demeure aurait pu être une résidence opulente, mais les seigneurs du lieu se ruinèrent, semble-t-il, au service du roi. François III étant mort en 1617, son fils aîné, François IV, « ayant hérité aux biens, grandeurs et honneurs de ses ancêtres qu'il a heureusement continué », se dévoua, comme son père, à la cause royale : en 1625, après avoir reçu commission du duc de Vendôme, gouverneur de Bretagne, pour défendre la presqu'île de Kermorvan, en face du Conquet, il y engouffra ses deniers dans la construction de fortifications et l'entretien d'une garnison ; il ne fut jamais remboursé de ses dépenses. Cela ne l'empêcha pas de faire « dignement ses exercices et voyages en France et

en Italie ». Nommé gouverneur de Brest, il prit le parti du roi pendant les troubles de la Fronde et participa à des campagnes contre les princes (notamment à Rethel, dont Turenne s'était emparé en 1652). Protecteur de Michel Le Nobletz — alors au Conquet —, il aurait invité le saint homme, en mauvaise santé, à venir loger à Kergroadès : selon la tradition, le missionnaire aurait refusé, avertissant le noble François d'avoir à se préoccuper de son âme plutôt que de son riche manoir... Et François mourut peu après, le 15 septembre 1653.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la vie ne semble pas avoir été aisée à Kergroadès, au point que l'impécuniosité de ses seigneurs est passée dans la légende et même dans la littérature. On a prétendu que les fermiers se seraient cotisés pour rembourser les dettes de leur maître et offrir huit chevaux de carrosse « afin que Madame pût se rendre à la paroisse d'une manière convenable ». Cette édifiante fable fournit à Monvel, en 1777, le sujet d'un opéra mis en musique par Alexandre Dezède : *Les Trois Fermiers*, œuvre qui fut fort goûtée, paraît-il, du public de l'époque.

En 1722, la lignée mâle des Kergroadès s'éteignit, laissant la seigneurie entre les mains de Marie-Jeanne de Kergroadès. Son mariage, en 1732, fit passer le château dans la famille des Kerouartz, autre famille importante de Plourin ; mais le nouveau propriétaire, Sébastien-Louis de Kerouartz, n'était ni économiste ni mari modèle : ce gentilhomme, privé de l'administration de ses biens, alla vivre à Paris tandis que sa femme végétait à Kergroadès où, en 1750, elle était taxée, avec sa servante, à 180 livres.

Après 1760, le château n'est plus habité : aucun acte mentionnant la famille seigneuriale ne figure, dès lors, aux registres paroissiaux de Plourin. La grande demeure est désormais condamnée : les propriétaires ne résident plus, un régisseur s'occupe du domaine, les affaires de la juridiction sont confiées à des avocats de Saint-Renan. D'héritière en héritière, le château passe à un marquis de Houchin, originaire de Picardie, puis à un colonel d'origine gasconne, François de Bessuejols, marquis de Roquelaure — d'où le nom donné à Kergroadès à la fin de l'Ancien Régime —, qui fut décapité sous la Terreur, en juillet 1794.

Le château n'était déjà plus que l'ombre de lui-même. Mis sous séquestre une première fois en 1792 - 1793, puis de nouveau en 1799, il fut littéralement dépecé par l'administration des domaines : en 1801, elle fit vendre aux enchères le pauvre mobilier, puis, en 1804, pour éviter que tout ne fût pillé, le plomb arraché aux toitures ; en 1807, on liquida portes, fenêtres, planchers, charpentes, poutres. Dans ces conditions, on se demande comment Kergroadès aurait pu abriter, comme le rapporte la tradition, un hôpital militaire pour les troupes du camp établi à Lânrivoaré et à Milizac sous le Consulat et l'Empire.

Ce ne sont que des ruines que récupérèrent les héritières, lors de la levée du séquestre, en 1809. Après d'interminables procédures, le château et le domaine revinrent à Henriette de Prévinquières (sœur du marquis guillotiné), puis à Jeanne de Miramon (fille d'une cousine des précédents) qui vendit le tout, en 1860, à deux propriétaires de Saint-Renan, Romain Le Jeune et Noël-Marie Mével, pour la somme de 125 000 francs. En 1889, leur héritière, Valentine Mével, épousa Julien Chevillotte, membre d'une famille d'armateurs brestois qui faisaient alors une belle fortune dans le commerce maritime. Kergroadès allait renaître : Julien Chevillotte et son épouse chargèrent l'architecte brestois Aimé Freyssinet de diriger la restauration qui fut confiée à l'entreprise J.-A. Laurent, de Lambézellec. Les travaux, qui durèrent près d'un an — du 23 avril 1913 au 15 mars 1914 —, furent considérables et coûtèrent 130 485 francs. L'aspect d'origine du château fut peu modifié, mais les fossés comblés ne furent pas recreusés, des fenêtres remplacèrent des meurtrières, atténuant ainsi le caractère défensif.

Cette œuvre de sauvetage fut reconnue par l'État qui, le 11 octobre 1930, inscrivit Kergroadès à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Mesure insuffisante pour aider à l'entretien d'un si grand édifice en des jours où les revenus des terres se sont effondrés : les descendants de Julien Chevillotte viennent en effet de se séparer de leur propriété.

Tanguy DANIEL

#### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Archives départementales du Finistère, 1 E 313, 387 ; 1 Q 2605.

Archives privées, famille Chevillotte (3).

COUFFON (René). *Une généalogie de la maison de Kergroadès dressée sur titres en l'an 1629*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LIX, 1932, p. 3-26.

FLEURY (Édouard). *Excursion dans l'arrondissement de Brest. Environs de Saint-Renan et de Ploudalmézeau*, dans *Bulletin de la Société académique de Brest*, t. I, 2<sup>e</sup> livraison, 1860, p. 422-472.

WAQUET (Henri). *Chronique*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XLVIII, 1921, p. XXXVI-XLII.

(3) Je remercie tout particulièrement Mlle Gwénola Chevillotte et M. Yves Chevillotte qui m'ont aimablement communiqué renseignements et documentation familiale sur Kergroadès.